



Compte-rendu du Conseil d'établissement du lundi 27 janvier 2025

Etaient excusées : Madame Petit (CE2), Madame de Courteix (CE2)

Etaient présentes

Parents correspondants : Madame Lamoureux (PS), Madame Klotz (MS), Mme Gauthier (GS), Madame Verneuil (CP), Madame Manière (CE1), Madame Boussaroque (CM1), Madame Pajot (CM2)

Représentant de l'APEL : Madame Libault

Enseignantes : Madame de Coligny, Madame Dacuna Bandalac, Madame Serizier, Madame Mornet

Personnel de Droit Privé : Madame Roig (AESH), Madame Keita (Responsable Restauration), Madame Rème (ASEM MS), Madame Le Laouéan (ASEM GS), Madame Edeline (adjointe de direction) et Erika Nondin (intervenante anglais)

Présidé par Madame Zoubovitch

Introduction

Pour rappel, le conseil d'établissement est une assemblée consultative où toutes les questions éducatives, pédagogiques, pastorales sont évoquées. Cette assemblée est constituée des membres de la communauté éducative (les enseignants), les parents correspondants, l'APEL et le personnel de droit privé. La moitié de notre équipe éducative Saint Pierre est présente ce soir. La seconde moitié viendra au 2nd Conseil d'établissement qui aura lieu le jeudi 12 juin.

Je remercie tout d'abord les parents correspondants d'être un véritable relais des parents notamment pour ce conseil.

I – Quelques rappels

***Stationnement** : Je sais qu'il est complexe de se garer dans la rue Saint Simon et ses environs. Je vous demande, afin de ne pas boucher la rue et rester en bons termes avec notre voisinage, de vous stationner correctement et de venir déposer ou chercher vos enfants à pied. Il y a encore quelques familles qui s'arrêtent, mettent les warnings et accompagnent leurs enfants. Ceci n'est pas possible. Rappelons que l'école Saint Pierre accueille 149 familles, il est nécessaire que chacun fasse des efforts afin de vivre ensemble harmonieusement.

***Code vestimentaire**

***Blouse en maternelle** : La blouse est demandée en maternelle PS, MS et GS. Depuis cette année, nous avons opté pour une blouse identique de la PS à la GS. Les enseignantes de maternelle sont ravies de leur facilité d'enfilage.

***Blouse en primaire ou uniforme** : Certains parents ont renouvelé leur demande de blouse ou d'uniforme pour les élémentaires. J'apporte la même réponse qu'en janvier dernier à savoir « Cela gomme à la fois les inégalités vestimentaires ou modes et parallèlement alourdit le coût des fournitures. J'attends donc les directives ministérielles pour prendre ma décision sur ce point et uniformiser avec les écoles privées catholiques du secteur. »

***Tenue quotidienne**

Je rappelle le règlement intérieur : demande d'une tenue vestimentaire adaptée. Les joggings et survêtements sont acceptés uniquement les jours de sport. Les crop tops, les jupes courtes (mi-cuisses) et mini-shorts ne sont pas acceptés.

Rappelons à nos CM1 et CM2 que les baskets de sport avec un bon amorti et une très bonne tenue de la cheville ne sont pas les baskets de ville quotidiennes.

***Absences Ecole directe** : Nous vous remercions de prévenir le secrétariat de l'école de l'absence de votre enfant avant 9h via Ecole Directe.

***Samedis travaillés** : toujours au nombre de 4, ils permettent de vivre avec les familles des temps forts (messe, conférence, kermesse). Hormis ce temps festif, il s'agit d'un temps travaillé en classe où la pédagogie employée peut être différente que celle du quotidien. Les enseignantes peuvent aborder les notions vues en classe à travers de jeux pédagogiques, peuvent mettre en place des temps de remédiations ou en profiter pour réaliser des exposés.

Bien évidemment, étant en contrat d'association avec l'état, nous travaillons le même nombre de jours que dans l'enseignement public. Par conséquent, quatre demi-journées seront libérées dans l'année. Actuellement, elles sont positionnées en fin d'année.

II – Focus sur la maternelle

***Horaires** : La porte des maternelles ouvre à 8h15, soit 5 minutes plus tôt que les élémentaires pour donner en début d'année, aux parents de PS et MS, le temps de les déposer. Depuis début décembre, les élèves de MS sont laissés au niveau de la porte vitrée. Après un petit temps d'adaptation, cela se passe très bien. Les enfants sont ravis de leur nouvelle autonomie.

Je rappelle néanmoins qu'à 8h28, les parents ne doivent plus rentrer dans l'établissement y compris pour les PS, et doivent confier leur enfant à Marie de Maintenant. En effet, à 8h30 précises, l'établissement doit être fermé. Et pour assurer la sécurité de vos enfants aucun adulte en dehors du personnel ne doit être présent dans les locaux.

***Blouses** : Certains parents sont émus face à l'état de la blouse de leur enfant. Je rappelle qu'il s'agit d'une blouse pour un enfant de maternelle où des activités telles que de la peinture et la pâte à modeler sont réalisées. La suggestion du port de surblouse est possible dans le cas de deux ou trois enfants. Cela devient difficile avec 28 élèves. De plus, les enfants ne seraient pas à l'aise avec autant d'épaisseur.

L'utilisation de peinture à l'eau est envisageable mais est impossible pour peindre de petits supports. Cela ne tient pas correctement.

Je comprends la réaction par rapport au coût. Nous avons pourtant fait un appel d'offre entre des entreprises et des couturiers indépendants.

***Verres en plastique**

En maternelle, les élèves ont des verres en plastique nominatifs pour se désaltérer dans la journée. Certains parents s'interrogent sur l'hygiène de ceux-ci évoquant que les enfants ne savent pas lire et ne reconnaissent pas leur propre verre. Je rassure les parents : les verres ont des couleurs différentes, les adultes sont également présents pour aider les enfants. Il ne s'agit pas de les laisser tout seuls à ce moment-là. Deux adultes sont en permanence présents pour les accompagner.

Ces mêmes verres sont lavés régulièrement dans le lave-vaisselle de la cantine.

Certains parents évoquent l'utilisation de gourde en plastique. Nous pouvons y réfléchir avec les enseignantes. Néanmoins, du côté hygiène, nous sommes plus dubitatives. Les gourdes doivent être tous les jours vidées, séchées et qu'en est-il du bec verseur où des moisissures peuvent se déposer...

***Maladies en collectivité**

Il y a 11 maladies qui amènent à l'exclusion de l'école. Nous avons une liste du ministère de l'éducation nationale que nous devons respecter scrupuleusement.

Bien évidemment, si votre enfant a vomi dans la nuit, a 37,8°C au réveil, il y a beaucoup de chance pour que la journée ne se passe pas bien. Nous devons alors vous appeler sur votre lieu de travail en vous demandant de venir le chercher rapidement. En attendant, ce dernier aura contaminé ses camarades et les adultes environnants. Soyons tous vigilants en cette période d'épidémies.

***Programmes en maternelle**

Je rappelle que nous sommes en contrat d'association avec l'état. Par conséquent, nous avons des programmes à respecter avec des compétences claires. Ils peuvent être consultés sur le site de l'éducation nationale.

A chaque vacances, les travaux écrits réalisés et le cahier de vie partent dans les familles afin que chacun puisse apprécier l'évolution de son enfant. Deux livrets seront donnés : un au mois de février et un au mois de juin.

De même, je remercie les parents inquiets qui nous suggèrent des thèmes à aborder si jamais nous manquions d'idées. Je rappelle que le thème de cette année est l'écologie et les 4 éléments. Je l'ai évoqué en réunion de rentrée et les enseignantes l'ont relayé lors de leur propre réunion. Les grands événements ont été notés sur le triptyque donné au mois de juin et réécrit sur l'agenda envoyé par mail à chaque période.

***Rongeurs** : Certains « parents bricoleurs » se sont étonnés de voir des boîtiers pour piéger des rongeurs dans l'enceinte de l'école. Etant en centre-ville, vous n'êtes pas sans savoir la prolifération de ces petites bêtes. Notre contrat de maintenance avec Rentokil nous permet de les maintenir à distance grâce à notre suivi régulier. Parallèlement, notre agent d'entretien surveille les locaux toutes les semaines.

***Violence de certains enfants** : La maternelle est le lieu de la socialisation où les enfants font l'expérience de la collectivité. Certains ont déjà bien amorcé leur socialisation car ils ont été à la crèche ou sont issus de grande fratrie ... d'autres non. La gestion des émotions est complexe à cet âge où colère, jalousie et envie sont décuplées face aux différentes situations rencontrées au cours de la journée. La plupart des enfants verbalisent permettant ainsi de trouver une solution, d'autres non. L'accès au langage n'est pas encore assez efficace, ils mordent, pincent, tapent... Habituellement, ces comportements sont ceux de tout-petits mais peuvent réapparaître en maternelle.

Si c'est le cas, les parents en sont informés et nous travaillons en étroite collaboration avec eux. Un certain nombre de choses sont proposées et mises en place. Je répondrai directement aux parents de la classe qui m'ont demandé d'aborder ce point. Je vous remercie de votre confiance.

III - Moments festifs

***La récréation** : La récréation est un temps d'interactions très important pour les élèves. Il permet de tisser des liens et de pouvoir échanger entre eux notamment au moyen de jeux. Nous avons récemment interdit les toupies « beyblade » suite à un accident. Les cartes Pokémon sont acceptées jusqu'à présent. En aucun cas, les enseignantes ne sont responsables de perte, vol, dégradation...(cf règlement)

***Marché de Noël** : Vécu le vendredi 29 novembre, le Marché de Noël a été apprécié par les enfants et les parents. Les autres années, le bénéfice de la vente des objets confectionnés par les élèves servait à financer un spectacle comme l'année dernière *Il était 2fois*. Cette année, suite à la demande des parents de l'APEL, les enseignantes ont revu les prix au plus près de leur coût

d'achat. Par conséquent, le bénéfice, étant peu important, ne peut pas être injecté dans une action. Les enseignantes ne remettent pas en question la joie et le moment de partage que favorise le temps de production des objets mais s'interrogent sur le rapport entre le prix et le temps passé. Certains objets ont été vendus 15 centimes de plus que leur coût d'achat. Deux solutions s'offrent à nous : soit nous mettons un prix plafond un peu plus élevé afin de favoriser une future action soit nous restons sur le simple fait de concevoir. Nous y réfléchissons.

***Chants de Noël en anglais** : Très appréciés des petits et des grands, la mouture sélectionnée l'année dernière, à savoir en semaine à 8h30, a été un succès. Nous alternerons chaque année les maternelles et les élémentaires.

***Chandeleur** : La chandeleur aura lieu lundi 3 février. L'APEL fera des crêpes pour les élèves l'après-midi. Nous ferons une entrée festive en musique ce matin-là.

***Mi-carême** : Le thème de notre mi-carême sera Nature et Animaux.

***Le souffle de Saint-Pierre** : Il s'agit d'une course caritative organisée le Jeudi Saint. Elle a lieu au stade Montbauron. Avant la course, les enfants cherchent des sponsors qui s'engagent à payer le montant qu'ils se sont fixés à chaque tour effectué par l'élève. A l'issue de la course, nous remettons à l'enfant un papier stipulant le nombre de tours effectivement réalisés. Les bénéfices, fruits des efforts des enfants, sont donnés à une association.

Cette année, nous pensons aux Amis de la Ruche pour notre action locale et à l'association *Pour un Sourire d'Enfant* pour notre action internationale. Je souhaite que les enfants comprennent que les difficultés et la maladie sont certes dans d'autres pays mais également dans la ville où ils habitent, qu'eux aussi peuvent faire un geste pour un être proche.

***Sortie de fin d'année** : Elle est réservée. Elle aura lieu le vendredi 20 juin et nous prendrons des cars. Elle vous sera refacturée un peu moins de 28€. Avec l'APEL, nous avons décidé de faire une grande sortie une année sur deux et l'APEL organisera une activité festive (ex : journée kapla) une année sur deux. Cela permet aux enfants de vivre chaque année un temps fort et de maîtriser les coûts.

***Spectacles de fin d'année** : Cette année, les spectacles de théâtre auront lieu le samedi de la kermesse soit le samedi 28 juin. Nous n'avons pas eu d'autre choix car notre intervenante qui exerce dans d'autres structures n'était disponible qu'à partir de 20h, horaire trop tardif pour nos élèves. J'œuvre pour proposer un lieu adéquat. Je vous en informerai ultérieurement.

III – Nouveautés et demandes

***Catéchèse et Pastorale** : A la demande de nombreuses familles, depuis l'an passé, nous proposons de la catéchèse le mardi soir de 17h à 18h en alternant les CP et les CE1. Ce temps est assuré par des parents volontaires.

Néanmoins, nous avons un vrai problème de recrutement. Les parents ne sont pas assez nombreux.

Nous proposons, sur temps scolaire, pour les CE2-CM1-CM2, de la Pastorale avec les enseignantes et également des parents volontaires. Cela demande une formation toutes les 4 semaines environ. Cette mise en place permet d'offrir la possibilité aux enfants de vivre ce temps de Pastorale en petits groupes et permet ainsi à chacun d'avoir la parole et de se sentir rejoint là où il en est. Nous pouvons accompagner chaque enfant selon ses propres besoins. Nous manquons toujours de bénévoles. Je relance mon appel notamment pour l'année prochaine.

***Crèche vivante** : A l'issue de la messe du samedi 14 décembre, une crèche vivante mettant en scène des enfants de la PS au CM2 a été réalisée. Nous renouvelons nos remerciements à toutes les personnes qui ont œuvré à ce doux moment de partage. Nous poursuivrons l'année prochaine.

***Matinée bricolage** : De plus en plus de parents viennent aux matinées bricolage et je les en remercie chaleureusement. Toutes les réparations réalisées par notre groupe permettent de faire des économies non négligeables. Les économies seront investies dans la réfection des salles de classes des CE2-CM1-CM2, le couloir et les deux escaliers en bois. Si tout se passe bien, les travaux devraient avoir lieu cet été.

IV – Pause méridienne

***Cantine**: Depuis de nombreuses années, nous travaillons avec la société Yvelines Restauration. Ils privilégient les circuits courts, locaux et appliquent la loi Egalim. A la question de la saveur des repas, je réponds que certains enseignantes et personnels OGEC commandent le même repas que les élèves et dans 90% des cas, le menu est bon. Les plats ne sont pas trop salés, la viande n'est pas immergée de sauce et les desserts satisfaisants. Nous attachons une grande importance à ce que les enfants goûtent chaque plat. Je rappelle que les nutritionnistes disent qu'il est nécessaire de présenter l'aliment 7 fois afin d'être certain d'aimer ou non. Maintenant, certains élèves, habitués à la cuisine familiale, ont des difficultés à se faire à celle de la collectivité. Il s'agit d'une adaptation.

Notons également que les process sont scrupuleusement surveillés par notre école. Nous avons d'ailleurs visité les laboratoires en début d'année avec Mr Cosson, Président d'OGEC.

Si toutefois cela ne convenait pas à votre enfant, vous pouvez le récupérer sur la pause méridienne. Je rappelle que la restauration est un service de l'école et, par conséquent, non obligatoire.

Autre point, bien que certains desserts soient annoncés sur les menus, ils ne seraient pas donnés aux CM2. Il y a eu effectivement un problème de nombre en début d'année. Ceci ne s'est pas reproduit. J'en profite pour indiquer qu'étant les derniers à passer à la restauration chaque jour, les CM2 sont très généreusement servis afin d'éviter le gaspillage.

VII - Questions diverses

***Toilettes** : Les toilettes sont nettoyées chaque soir. Nous avons demandé à notre agent de service présent le mardi et le jeudi de nettoyer les toilettes en milieu de journée.

En début d'année, en janvier, afin d'assainir les canalisations, il a nettoyé le réseau des eaux usées et nous ressentons les effets. Les odeurs sont moins présentes.

Je vais à nouveau contacter la société de nettoyage afin de savoir s'il est possible de changer de produits car il est vrai que, même si les odeurs sont moins présentes, elles sont encore très fortes certains soirs.

***Spectacles de fin d'année** : Certains parents émettent l'hypothèse de spectacle de fin d'année notamment en maternelle. Je rappelle qu'au moins trois temps sont fixés dès le début de l'année : celui de la représentation publique du théâtre et deux expositions des œuvres des PS-MS et GS.

Les parents émettent l'hypothèse de pouvoir se joindre aux enseignantes pour mettre en place ce projet. L'équipe est très contente de cette proposition. Néanmoins, nous peinons régulièrement à avoir le nombre de parents nécessaires pour les accompagnements en sorties scolaires, pour encadrer la messe... Nous allons déjà nous concentrer sur ceci.

***L'Anglais** : Tanya, professeur d'anglais, a été absente ces deux dernières semaines. Les cours sur temps scolaires ne seront pas rattrapés puisque dans notre école, notre volume horaire hebdomadaire d'anglais est supérieur aux autres écoles (30 minutes à une heure de plus en maternelle et une heure à une heure et quart de plus en élémentaire).
En ce qui concerne l'English Games, les cours seront rattrapés les deux dernières semaines de juin.

***Délais de prévenance** : Concernant les sorties, les enseignantes essayent de vous prévenir le plus tôt possible. Bien évidemment, lorsque qu'une messe ou sortie est notée dans l'agenda, les parents peuvent anticiper et demander aux enseignantes de réserver le créneau. Toutefois, nous allons essayer d'anticiper plus mais cela n'est pas toujours aisé.
En ce qui concerne le Conseil d'établissement, je ne suis pas certaine que laisser plus de temps permettrait d'avoir plus de remontées. Les conseils d'établissement sont notés sur l'agenda par période. Je fais confiance à chaque parent pour savoir les points qu'il souhaiterait voir évoqués lors du Conseil. Une semaine me semble correcte. Je peux, toutefois, laisser 10 jours en tout (2 week-ends).

***Piscine** : Les élèves de CP, CE1 et CM2 sont inscrits à la piscine pendant un cycle soit dix séances. Cela fait partie des instructions officielles. Il s'agit de susciter les bons gestes si un élève tombe à l'eau (CP) et d'apprendre les différentes nages (CE1 et CM2). A l'issue, une attestation est dispensée.

Pour se changer, les élèves ont un vestiaire collectif. En CE1 et CM2, les garçons sont dans un vestiaire et les filles dans un autre.

Concernant les CP, garçons et filles sont dans le même vestiaire, bien évidemment un groupe à gauche et un autre à droite de la pièce. Les consignes de déshabillage et d'habillage sont très clairement données par les enseignantes. Les élèves sont bien au fait de se concentrer sur leur corps et leurs affaires. Dès qu'ils sont prêts, ils sortent et attendent les autres camarades sous la responsabilité d'un parent accompagnateur dans le couloir. Les serviettes cabines ont été évoquées lors d'un précédent Conseil d'établissement incitant les parents qui le souhaitent à en fournir une à leur enfant.

A la question de rendre cela obligatoire, même si je comprends la démarche, je n'y suis pas favorable. Cela ne fait pas partie des fournitures demandées.

Je rappelle également que ce temps de piscine est obligatoire car il a lieu sur un temps scolaire et fait partie des programmes. Il est vital que les enfants sachent affronter une situation d'urgence s'ils sont au contact de l'eau de manière subite. C'est la priorité. Si un enfant devait être absent, ce serait pour cause de maladie avec un certificat médical à l'appui.